

**Service du Greffe**

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil  
155, rue Notre-Dame Est  
Montréal (Québec) H2Y 1B5  
Téléphone : 514-872-3000  
[montreal.ca/sujets/commissions-permanentes](http://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes)

---

Procès-verbal de l'assemblée publique  
COMMISSION SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION (volet agglomération)  
Vendredi 8 décembre 2023, à 13 h  
Par visioconférence  
Webdiffusion de l'assemblée [en différé](#)

---

**PRÉSENCES**

M. Pierre Lessard-Blais, présidence  
M. Georges Bourelle, vice-présidence  
M. Laurent Desbois, vice-présidence  
M. Alex Bottausci, membre  
Mme Lisa Christensen, membre  
M. Alan DeSousa, membre  
Mme Nathalie Goulet, membre  
M. Benoit Gratton, membre  
Mme Vicki Grondin, membre  
Mme Virginie Journeau, membre  
M. Sylvain Ouellet, membre  
Mme Anne-Marie Sigouin, membre

**Le quorum est atteint.**

---

**1. Ouverture de la séance**

Le président de la Commission, M. Pierre Lessard-Blais, déclare l'assemblée ouverte à 13 h 02. Il souhaite la bienvenue aux personnes qui assistent à l'assemblée.

Il rappelle le déroulement des séances de l'étude publique et cède la parole à ses collègues commissaires afin qu'ils se présentent à tour de rôle.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Le président précise le déroulement prévu de l'assemblée, soit la lecture des recommandations et leur adoption, suivie d'une période de questions du public et d'une période de commentaires des commissaires.

Le président soumet la proposition d'ordre du jour aux membres de la Commission. Sur une proposition de M. Georges Bourelle, appuyée par Mme Vicki Grondin, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

### **3. Étude publique du budget 2024 et du programme décennal d'immobilisations 2024-2033**

#### **3.1 Lecture des recommandations**

Le président procède à la lecture des recommandations de la Commission, telles que présentées à l'annexe 1.

#### **3.2 Adoption des recommandations**

Suivant la lecture des recommandations, le président propose aux commissaires de procéder à leur adoption.

Sur une proposition de Mme Nathalie Goulet, appuyée par Mme Anne-Marie Sigouin, les recommandations sont adoptées à l'unanimité.

M. Laurent Desbois et M. Alan DeSousa inscrivent leur dissidence aux recommandations 1, 2 et 3, tandis que M. Georges Bourelle et M. Alex Bottausci expriment leur dissidence à la recommandation 1.

Le président annonce une pause de quelques minutes pour permettre aux personnes qui le souhaitent de poser une question ou de formuler un commentaire en utilisant le formulaire disponible à cette fin sur la page web dédiée à l'étude publique.

### **4. Période de questions et commentaires du public**

Au retour de la pause, le président ouvre la période de questions et de commentaires du public. Il rappelle que le projet de recommandations et le formulaire permettant de faire parvenir les questions et commentaires étaient disponibles sur la page web dédiée au budget 2024 dès midi le jour même.

Il rapporte que la Commission n'a pas reçu de questions ni de commentaires du public.

### **5. Période de commentaires des commissaires**

Le président invite les commissaires qui le souhaitent à prendre la parole.

**Commissaires**

**Commentaires**

<p>M. Laurent Desbois</p>	<p>Remercie les services pour leur travail colossal.</p> <p>Remercie les commissaires pour leur collégialité dans ce marathon de trois semaines très intenses.</p> <p>Indique qu'il vote en faveur des recommandations 4 à 26. Explique les raisons de la dissidence de l'Opposition officielle aux recommandations 1 et 2, soit que ce budget représente une continuité dans l'augmentation des dépenses depuis plusieurs années. Rappelle que le budget a augmenté de 2 G\$ et que 3000 nouvelles embauches ont été faites depuis 2017. Explique que la dette augmente plus que les revenus, puisque le ratio dette sur revenu passe de 105 % en 2023 à 108 % en 2024 et que la Ville s'éloigne de l'objectif de ramener ce ratio à 100 % en 2017. Dénonce que la politique de paiement au comptant n'ait pas été respectée. Affirme qu'on pellette en avant des augmentations de taxes ou des coupures. Dénonce que les taxes foncières ont augmenté de 4,9 %, soit deux fois plus que l'inflation prévue pour 2024, et rappelle l'impact sur les locataires, à travers les hausses de loyers.</p> <p>Se désolé que la stratégie financière sur le paiement au comptant ait été abandonnée.</p> <p>Explique la dissidence de l'Opposition officielle à la recommandation 3 par le fait que la taxe non résidentielle est presque la même que la taxe résidentielle et que l'écart n'est pas réduit significativement.</p> <p>Dénonce que les transferts centraux aux arrondissements soient sous le taux d'inflation, alors que les conventions collectives amènent des augmentations de 3 % et plus. La situation n'est pas soutenable.</p> <p>Rappelle que les arrondissements fournissent des services de proximité aux citoyens.</p>
<p>M. Georges Bourelle</p>	<p>Remercie toutes les personnes qui ont participé à l'étude publique et souligne en particulier la participation citoyenne.</p> <p>Souligne le travail acharné des commissaires.</p> <p>Explique que l'Association des municipalités de banlieues (AMB) soumet un rapport minoritaire reflétant ses propres recommandations pour les villes liées.</p> <p>Explique la dissidence de l'AMB à la recommandation 1 : il ne s'agit pas d'une dissidence sur le fond du budget, mais sur le partage des dépenses d'agglomération entre Montréal et les villes liées. Depuis plusieurs années, l'AMB demande de revoir la formule de partage de dépenses. Rapporte faire face à un mur et n'avoir jamais pu renégocier. Souligne une petite amélioration en 2017, insuffisante pour rendre le budget équitable.</p> <p>Souligne que plusieurs recommandations concernent le budget municipal de la Ville de Montréal. Se dit en accord avec les recommandations qui touchent l'agglomération.</p>

<p>Mme Anne-Marie Sigouin</p>	<p>Salue le travail et les efforts importants des unités d'affaires pendant toute l'année et pour la confection du budget et du PDI. Dit avoir observé, pendant l'étude du budget, des directions et des gestionnaires engagés à offrir le meilleur niveau de service à la population montréalaise, dans un contexte difficile sur le plan socio-économique. Rapporte que l'administration municipale tenait à ne pas baisser le niveau de services, alors que de plus en plus de citoyens n'arrivent plus à joindre les deux bouts. Les services sont d'autant plus importants.</p> <p>Souligne les bons coups sur les plans de l'habitation et de l'environnement.</p>
<p>Mme Vicki Grondin</p>	<p>Remercie tous les services qui ont présenté leur budget et leur PDI. Reconnaît le travail nécessaire pour se préparer et pour répondre aux nombreuses questions du public et des commissaires.</p> <p>Réitère que le contexte socio-économique est très difficile.</p> <p>Souligne que la stratégie financière de la Ville a été bien expliquée par le directeur général, ainsi que d'autres d'éléments : par exemple, que les frais de financement demeurent stables en 2024 par rapport à 2023 et que la Ville de Montréal conserve sa cote de crédit, malgré le contexte inflationniste.</p> <p>Rapporte entendre beaucoup de revendications du côté de l'Opposition officielle sans que le nombre de ressources soit coupé.</p> <p>Se dit choquée que le rapport minoritaire soit déposé par l'Opposition officielle après la deuxième séance de travail de la Commission. Dénonce vivement le manque de finesse, la maladresse et le manque de rigueur. Souligne la collégialité entre les commissaires, mais déplore que la dernière séance de travail ait été teintée par des tensions.</p>
<p>M. Alan DeSousa</p>	<p>Remercie le président de la Commission pour la façon avec laquelle il a permis aux commissaires de participer à cette démarche au long cours. Rapporte que son esprit d'ouverture a bien servi les commissaires en permettant d'avoir réponse à leurs questions.</p> <p>Remercie les collègues pour la collégialité et les bonnes relations.</p> <p>Remercie la coordonnatrice et ses collègues pour leur travail.</p> <p>Souligne le grand niveau de participation citoyenne à l'étude publique du budget.</p> <p>Rapporte que le dépôt d'un rapport minoritaire n'avait pas pour objectif d'offusquer les commissaires, mais plutôt de dire que le budget déposé ne répond pas aux attentes et aux engagements de l'administration. Rappelle que la mairesse avait affirmé que les taxes n'augmenteraient pas au-dessus de l'inflation, mais qu'on voit que les taxes dépassent ce seuil.</p> <p>Demande de considérer le contexte dans lequel ce budget est déposé : il a été préparé par une membre du comité exécutif qui a démissionné deux</p>

jours avant son dépôt. Rapporte qu'il n'y a pas de sentiment de confiance et de crédibilité et qu'on demande aux citoyens de faire un effort, mais il y a un grand écart avec ce que la Ville fait. Rapporte que la personne qui a repris le budget n'a eu que deux jours de préavis et qu'elle n'a joué aucun rôle, n'était pas partie prenante à sa préparation, mais qu'elle doit maintenant défendre le budget au conseil.

Se dit mal à l'aise avec la substance du budget : paiement au comptant, services aux citoyens, dette, etc., et que les priorités choisies dans ce budget ne sont pas les bonnes. Dit craindre une dégradation des services aux citoyens. Dénonce l'augmentation des transferts aux arrondissements limitée à 2 % et suggère de limiter l'augmentation de taxe et d'augmenter les budgets pour l'itinérance.

Affirme que les amendements de l'Opposition officielle seront présentés au conseil dans le but d'améliorer le budget.

Le président remercie les commissaires pour leurs commentaires.

## 6. Levée de l'assemblée

Le président indique que le rapport et les recommandations seront déposés lors des prochaines assemblées du conseil municipal et du conseil d'agglomération. Il remercie ses collègues commissaires et souligne le travail de l'équipe du Service des finances, ainsi que l'apport du personnel de la Ville.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 13 h 51.

**ADOPTÉ LE :** 6 mai 2024

---



Pierre Lessard-Blais  
Présidence



Virginie Harvey  
Coordonnatrice — soutien aux  
commissions permanentes

## ANNEXE 1

### COMMISSION SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION

Étude du budget 2024 et du PDI 2024-2033

#### PROJET DE RECOMMANDATIONS

La Commission sur les finances et l'administration exprime sa reconnaissance envers les services, les organismes et les sociétés paramunicipales qui ont pris part à l'étude publique du budget 2024 et du programme décennal d'immobilisations (PDI) 2024-2033 de la Ville de Montréal.

Les commissaires soulignent la qualité des présentations reçues ainsi que la disponibilité des directions et de leurs équipes à répondre à leurs questions et à celles du public.

La Commission salue également la participation des citoyennes et des citoyens, essentielle au processus démocratique, et les remercie d'avoir transmis leurs questions et commentaires tout au long de l'étude publique.

À l'issue de ses travaux, la Commission soumet ses constats et ses recommandations.

#### **1. Budget 2024 et PDI 2024-2033 de la Ville de Montréal et des organismes relevant de son cadre financier**

CONSIDÉRANT le contexte économique incertain, marqué notamment par une hausse de l'inflation et du coût de la vie, l'accès ardu au logement, l'augmentation des inégalités sociales et des coûts liés aux impacts des changements climatiques ;

CONSIDÉRANT l'augmentation des charges fiscales relevant du conseil municipal et les investissements majeurs requis pour maintenir les infrastructures, le transport collectif, la sécurité publique, la gestion de l'eau et des matières résiduelles, l'offre économique, culturelle et sportive, ainsi que la baisse des revenus tirés des droits de mutation et la disparition graduelle de la taxe sur les immatriculations ;

CONSIDÉRANT que les municipalités font face à un nombre croissant de nouveaux défis en disposant de ressources financières de plus en plus limitées ;

CONSIDÉRANT la *Déclaration de réciprocité concernant la nouvelle relation partenariale entre le gouvernement du Québec et les gouvernements de proximité*, qui énonce les cinq priorités convenues et établit une feuille de route pour les prochaines négociations ;

CONSIDÉRANT la revue des activités et programmes, qui vise à garantir l'adéquation des activités de la Ville avec sa mission de base, ses champs de compétence, le plan stratégique Montréal 2030 et ses autres priorités organisationnelles ;

CONSIDÉRANT la démarche de révision du financement des arrondissements, qui vise à assurer une plus grande équité et à améliorer la stabilité et la prévisibilité des transferts en provenance de la Ville ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal maintient en 2024 la mesure des taux différenciés pour les immeubles non résidentiels, introduite en 2019.

La Commission formule les recommandations suivantes à l'Administration :

- R-1. Adopter les budgets 2024 et les PDI 2024-2033 de la Ville de Montréal, de ses services et des organismes paramunicipaux qui lui ont été déposés, ainsi que de la Société de transport de Montréal ;
- R-2. Compte tenu du contexte inflationniste des dernières années, actualiser la Stratégie d'accroissement du paiement au comptant tout en respectant l'objectif d'un ratio d'endettement à 100 % en 2027 ;
- R-3. Procéder en 2024 à l'évaluation de la Stratégie de réduction de l'écart du fardeau fiscal entre les immeubles résidentiels et non résidentiels afin d'en mesurer l'impact sur les propriétaires d'immeubles non résidentiels ;
- R-4. Poursuivre la revue des activités et des programmes pour optimiser les dépenses des services centraux ;
- R-5. S'assurer que le Programme décennal d'immobilisation soit intégré dans la réforme du financement des arrondissements ;
- R-6. Réviser les méthodes d'estimation des prévisions budgétaires 2024 découlant des infractions à la réglementation municipale et au Code de sécurité routière afin d'éliminer les surestimations contenues dans le budget d'agglomération ;
- R-7. Réviser les prévisions budgétaires 2024 du Service de police de Montréal (SPVM) et du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) afin d'éviter la sous-estimation de leurs dépenses, qui affecte de façon récurrente le budget d'agglomération.

## **2. Informations et données déposées devant la Commission sur les finances et l'administration**

CONSIDÉRANT que l'étude publique du budget et du PDI par la Commission sur les finances et l'administration s'inscrit dans un processus de transparence et de reddition de compte annuel indispensable à la bonne gestion des finances publiques et qu'elle représente un outil pédagogique et de communication essentiel pour informer la population en regard des orientations de la Ville ;

CONSIDÉRANT les efforts consentis par les unités d'affaires dans le cadre des compressions budgétaires totalisant 115 M\$ pour boucler l'année 2023 ;

CONSIDÉRANT le besoin d'établir des comparatifs avec d'autres grandes villes pour mesurer la performance des unités d'affaires de la Ville de Montréal ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Montréal était membre du Réseau d'étalonnage municipal du Canada (REMC) entre 2014 et 2022 et qu'elle a résilié son adhésion en 2022, comme l'a fait la Ville de Toronto ;

CONSIDÉRANT les mandats visant l'amélioration continue, l'innovation et le soutien à la performance organisationnelle réalisés par le Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle (SPSPO), ainsi que le nouveau partenariat avec HEC Montréal pour évaluer la maturité de la Ville en matière de performance organisationnelle, de planification stratégique et d'innovation.

La Commission formule les recommandations suivantes à l'Administration :

- R-8.** Produire un historique des cinq dernières années de l'état des fonds, des réserves, des surplus libres et affectés, des affectations pour les années à venir, en cours et passées, en incluant les affectations utilisées pour équilibrer les budgets ;
- R-9.** Déposer un document complémentaire au budget 2024 détaillant la diminution des 91 effectifs de la rubrique « Revue des activités et programmes » ;
- R-10.** Déposer un document complémentaire au budget 2024 spécifiant les conditions de reconduction du plan de redressement ;
- R-11.** Développer des indicateurs permettant à l'administration municipale de comparer la performance de ses unités d'affaires à celles d'autres grandes villes canadiennes et nord-américaines.

### **3. Financement des actifs et des infrastructures de l'eau**

CONSIDÉRANT que l'expertise des équipes du Service de l'eau a permis de freiner la croissance du déficit des actifs et d'établir les secteurs prioritaires où intervenir, réduisant ainsi les risques associés aux bris ;

CONSIDÉRANT que le Service de l'eau a su relever le défi de développer une nouvelle expertise en matière de gestion des eaux de pluie et multiplier les projets en ce sens ;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 240,6 M\$ est consacré au PDI 2024 pour des projets d'infrastructures naturelles et hybrides permettant aux services et aux arrondissements de réaliser, au cours des deux prochaines années, plus de 400 aménagements de trottoirs et une trentaine de parcs résilients ;

CONSIDÉRANT le Plan directeur de drainage de 527,8 M\$ inscrit au PDI 2024-2033 visant à améliorer le réseau de collecte d'eaux usées ;

CONSIDÉRANT que la rétention de la main-d'œuvre et le développement de l'expertise interne sont considérés comme des enjeux névralgiques par le Service de l'eau.

La Commission formule les recommandations suivantes à l'Administration :

- R-12.** Assurer un financement adéquat, suffisant et pérenne des infrastructures et des actifs de l'eau et préserver l'expertise interne liée aux infrastructures vertes du Service de l'eau ;

**R-13.** Dédier des fonds récurrents à la lutte contre les impacts des changements climatiques sur les infrastructures municipales.

#### **4. Financement du transport collectif**

CONSIDÉRANT le déficit structurel des actifs et infrastructures de la Société de transport de Montréal (STM) et l'engagement de la STM de générer 100 M\$ en optimisations récurrentes au cours des cinq prochaines années, incluant 2024 ;

CONSIDÉRANT que les sources de financement de la STM n'ont pas été indexées depuis les années 1990 et que la majeure partie des fonds est attribuée par l'Autorité régionale de transport de Montréal (ARTM) ;

CONSIDÉRANT les projets clés en transport collectif, comme le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal et la création d'axes de mobilité durable sur Jean-Talon et sur Henri-Bourassa ;

CONSIDÉRANT que la mission de l'Autorité régionale de transport métropolitain est de planifier, de financer et de développer le transport collectif dans la grande région métropolitaine de Montréal et que son conseil d'administration ne tient qu'une seule séance publique par année ;

CONSIDÉRANT le besoin d'une plus grande transparence de la gouvernance de l'ARTM et d'un rapprochement avec les citoyennes et les citoyens.

La Commission formule les recommandations suivantes à l'Administration :

**R-14.** Poursuivre les représentations auprès du gouvernement du Québec, de l'ARTM et de la Communauté métropolitaine de Montréal afin d'établir une source de financement stable pour la Société de transport de Montréal et de mettre un terme au déficit structurel ;

**R-15.** Exercer des représentations auprès du gouvernement du Québec et de l'ARTM pour que les prochaines phases du réseau de métro montréalais soient mieux planifiées, permettant ainsi de préserver l'expertise mise en place pour le prolongement de la ligne bleue, tant à la Ville qu'à la STM ;

**R-16.** Inviter l'ARTM à améliorer sa transparence et sa communication avec les personnes élues et les citoyennes et citoyens en présentant son budget annuel devant une instance publique qui inclut les élus de la Ville et de l'Agglomération.

#### **5. Financement de la sécurité urbaine**

CONSIDÉRANT que la Ville hausse le budget accordé aux services policiers en 2024, notamment pour lutter contre les violences armées, en adéquation avec le nouveau modèle montréalais pour une ville sécuritaire ;

CONSIDÉRANT que d'ici la fin de l'année 2024, la Ville embauchera une centaine de policières et policiers supplémentaires et que ces embauches complèteront les 225 embauches en cours depuis 2022, comme prévu dans l'entente avec le gouvernement du Québec ;

CONSIDÉRANT le montant, estimé à plus de 80 M\$, qui sera consacré pour l'année 2023 au dépassement en temps supplémentaire du personnel policier ;

CONSIDÉRANT que les services d'ordre et de sécurité lors des événements majeurs représentent une dépense de 7 à 10 M\$ assumée par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) ;

CONSIDÉRANT la démarche de révision de l'organisation du travail et de l'offre de services en cours au SPVM.

La Commission formule les recommandations suivantes à l'Administration :

**R-17.** Inciter le SPVM à définir la source des dépassements de budgets en temps supplémentaire en se basant sur l'historique, notamment pour les services d'ordres des grands événements, afin de mieux connaître le coût de ces événements sur le budget d'exploitation du SPVM ;

**R-18.** Appuyer la démarche de révision de l'organisation du travail en cours au SPVM, en évaluant la délégation de certaines tâches accomplies par des policières et policiers à des employés civils, dans l'objectif d'économiser sur les sommes dévolues à la sécurité publique.

## **6. Dotation, offres de services et programmes**

CONSIDÉRANT les orientations stratégiques du plan Montréal 2030, comme la transition écologique, l'équité et l'inclusion, ainsi que l'innovation ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Montréal souhaite offrir des programmes et des services favorisant le bien-être des communautés et souhaite développer des quartiers inclusifs et résilients sur tout le territoire ;

CONSIDÉRANT les services offerts aux citoyennes et citoyens en matière de propreté, de collecte des matières résiduelles, de gestion des chantiers, de loisirs, d'activités culturelles et sportives, ainsi que l'accès aux parcs et aux espaces verts ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Montréal souhaite faire de la diversité, de l'équité et de l'inclusion un pilier des activités et projets du Service des ressources humaines.

La Commission formule les recommandations suivantes à l'Administration :

### **Dotation**

**R-19.** Lors des prochaines campagnes de recrutement, cibler les personnes issues des groupes visés par l'accès à l'égalité à l'emploi pour combler les bassins d'emploi les plus importants en matière d'effectifs, comme ceux des cols bleus ainsi que du personnel pompier et policier ;

### **Offres de services**

**R-20.** Dans une perspective de sauvegarde du patrimoine bâti, de prise en compte des besoins en espace des organismes à but non lucratif et de lutte aux gaz à effet de serre :

- optimiser l'arrimage des données sur la vacance des bâtiments d'intérêt patrimonial et leur état de conservation par le renforcement des collaborations entre le SIM, les autres services municipaux et la société civile, afin de préserver les bâtiments d'intérêt patrimonial pour en permettre la réhabilitation et en assurer l'occupation sécuritaire et ce, de manière permanente ou transitoire ;
  - constituer un fonds pour soutenir ces projets dans les étapes préparatoires aux demandes de subvention et soumissions lors d'appels à projets publics ;
- R-21.** Demander au Service des technologies de l'information que la table MTLWiFi identifie et priorise les secteurs où la fracture numérique et les besoins sont les plus grands afin d'augmenter la couverture ;
- R-22.** Exiger que la Commission des services électriques de Montréal systématise la distribution d'avis aux citoyens et commerçants en amont de ses travaux, qu'ils soient de courte ou longue durée ;
- R-23.** Convier l'arrondissement de Rosemont — La Petite-Patrie à accélérer le déploiement de l'offre de la Direction de l'entretien, de l'éclairage, de la signalisation et du marquage de la chaussée aux arrondissements le souhaitant et qui ne font pas encore affaire avec elle ;
- R-24.** Compte tenu de l'empreinte carbone considérable générée par l'enfouissement des matières organiques et des défis posés par la gestion des sols contaminés, se donner les moyens pour accélérer l'optimisation de la collecte et la gestion des matières organiques et sols contaminés ;

## **Programmes**

- R-25.** Entamer ou poursuivre les discussions avec les paliers gouvernementaux et les autres parties prenantes afin d'accélérer les approbations ministérielles lors de projets de réaménagement, de renaturalisation ou d'augmentation de la biodiversité des berges et réclamer les financements nécessaires ;
- R-26.** Demander au SIM d'augmenter ses actions, en partenariat avec des représentantes et représentants de la société civile ainsi que les acteurs locaux en sécurité publique (SPVM, tables de quartier, etc.), afin de favoriser la sécurité nautique sur les cours d'eau adjacents à l'île à l'aide de campagnes de sensibilisation et de représentations auprès d'autres paliers de gouvernement.